

Cadre pour l'échange d'informations entre fournisseurs de services

I. Description du système

- A. Secteur spatial: paramètres techniques tels que l'altitude et l'inclinaison ou le créneau sur orbite géosynchrone (GEO). Selon les besoins, cela pourrait également concerner les procédures de dégagement des satellites et les informations orbitales, afin d'établir une ligne de base pour assurer l'harmonisation avec d'autres constellations
- B. Secteur terrien
- C. Signaux: signaux existants et prévus
- D. Performance: normes de performance et performance effective
- E. Calendrier pour le déploiement et l'exploitation du système

II. Services fournis et politiques en matière de prestation de services

III. Perspectives en matière de compatibilité et d'interopérabilité

- A. Définitions de la compatibilité et de l'interopérabilité
- B. Mesures en vue d'assurer la compatibilité des radiofréquences par le biais de lieux de rencontre bilatéraux et multilatéraux
- C. Mesures en vue d'assurer l'interopérabilité par le biais de lieux de rencontre bilatéraux et multilatéraux

IV. Activités de protection du spectre des GNSS

- A. Procédures nationales de réglementation/gestion du spectre RNSS
- B. Points de vue sur les questions relatives au spectre RNSS de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ou points de l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) – selon qu'il conviendrait ou selon que de besoin
- C. Détection de brouillages RNSS et dispositifs et procédures d'atténuation

V. Participation au Comité international sur les GNSS

- A. Discussion sur la participation des fournisseurs de services aux travaux des groupes de travail du Comité et aux activités inscrites dans le plan de travail de ce dernier

B. Points de vue sur les priorités et activités futures du Comité, selon les besoins